Table ronde « sport et Handicap, direction JOP 2024 ! »   
Animation Eric Wasylyk  
Handiversité 2021

- Clément Favey : On passe à la table ronde sport et handicap. Je vais tout de suite donner la parole à Monsieur Eric Vasylyk, professeur d'eps au STAPS d'Orsay, chargé de mission pour les JO 2024 paralympiques.

- Eric Wasylyk : Il y aura Jean Minier, directeur des sports du comité paralympique, qui parlera d'un dispositif spécifique, La Relève, auquel nous pourrions nous associer, Alain Schmid, qui est ingénieur chercheur au sein d'EDF, qui parlera de la dynamique territoriale du sport et du handisport, qui est aussi sur le pôle recherche et développement, il parlera de deux projets de développement dans le domaine du sport.

Nous avons notre collègue Marielle Suchet, directrice du STAPS d'Evry val d'Essonne, chargée de mission sur le campus durable. Nous avons Charlotte Duthu, professeure d'eps, responsable sur la licence Apa-s, qui parlera de cette mention et de différents projets, de pratiques inclusives. Et moi-même qui suis professeur d'eps sur le SUAPS, qui va distribuer la parole à mes collègues.

Je suis chargé de mission sur le label générations 2024, on est labellisé université générations 2024. En propos introductifs, Sylvie Retailleau, notre présidente, présentait cette candidature. Gif-sur-Yvette, car il faut une commune porteuse, a porté la candidature pour être centre de jeux, d'accueil, pour les jeux olympiques et paralympiques. Par rapport à ça, Laura, juste avant, parlait de la musique pour améliorer la qualité de vie, le développement personnel et effectivement, je pense que le sport, au même titre que la musique, dirons-nous dans ces cas-là, ça fait partie du développement personnel. On essaiera d'échanger sur ce thème avec les interlocuteurs. Pour parler de la candidature que nous avons, je vais laisser la parole à Jean Minier, sur, justement, ce que peut être la dynamique des paralympiques comme facteur de développement dans ce secteur.

- Jean Minier : Bonjour. Merci beaucoup de ces propos introductifs Eric. Les jeux paralympiques se dérouleront dans trois ans, c'est très court. Ils vont se dérouler dans une mégalopole comme Paris qui n'est pas un modèle d'accessibilité, ne serait-ce que parce que c'est une vieille cité. Il y a un double défi, on va dire, autour... Un triple défi autour de ces jeux, le premier, il nous intéresse de façon assez urgente, ce sont les performances. Dans quelques mois, maintenant, nous allons, aux Jeux de Tokyo, essayer de faire briller la France à travers les athlètes paralympiques. A Paris, en tant que nation accueillante, on doit être performante, être ambassadeur et donner l'envie à d'autres de performer, briller. Ça, c'est un défi évident car on part de loin. On a été très, très fort jusqu'en 96 aux jeux paralympiques, la France, et puis on a fini par régresser au fil des éditions, notamment lié au fait de l'internationalisation de la pratique avec l'arrivée de la Russie, la Chine, l'Ukraine, au bénéfice, sans mauvaise allusion, de la catastrophe de Tchernobyl qui leur a apporté nombre de personnes en situation de handicap dont ils ont souhaité s'occuper, auprès desquels ils ont souhaité s'activer, notamment via la pratique sportive.

Ça, c'est le premier défi, performer.

Le deuxième défi, c'est de faire en sorte que les stades soient remplis, soient remplis de spectateurs avertis, ce n'est pas gagné. On pourra éventuellement amener en nombre des jeunes scolaires ravis de rater une journée de cours pour aller voir les épreuves paralympiques. Ça aura un effet car ça permettra à ces jeunes scolaires de voir des personnes en situation de handicap en action sportive. Les sportifs, eux, attendent des spectateurs venant voir leurs exploits, avertis, informés, venant en connaissant le niveau d'adversité, en connaissant les chances de médailles des Français. C'est un défi collectif considérable à relever. Le troisième défi, c'est qu'on accueille l'ensemble des spectateurs en situation de handicap venant voir les jeux dans une cité qui aura progressé, un peu, sur le plan d'accessibilité, et dans des stades configurés pour pouvoir leur offrir la meilleure des expériences en tant que spectateurs en situation de handicap. C'est-à-dire un accès facilité aux parkings, un accès facilité via les transports en commun, des places réservées pour ceux en situation de handicap moteur, pour ceux qui seront déficients visuels, ma foi, une audiodescription. Bref, tout un tas de systèmes qui permettront d'augmenter la qualité de l'expérience du spectateur. Enfin, nous avons trois ans pour faire en sorte qu'on accueille le monde entier dans un pays qui aura fait des progrès dans l'accès de toutes et tous, quel que soit le handicap, le niveau d'autonomie, à toutes les pratiques sportives de leur choix et dans une configuration de pratiques sportives de proximité. Ça, je pense qu'Alain Schmid pourra nous en parler en connaissance de cause, les difficultés encore à surmonter pour que chacun, à proximité de son domicile, puisse avoir accès à une pratique sportive épanouissante.

- Eric Wasylyk : Avant de passer la parole à Alain, tu peux nous parler dans l'accessibilité aux sports, de ton dispositif La Relève?

- Jean Minier : avec les fédérations de sports paralympiques, on a identifié que, historiquement, ces fédérations ont l'habitude de travailler avec les milieux spécialisés, donc les centres de rééducation, les instituts d'éducation motrice, les Ereah comme celui de Garches, par exemple, mais la société ayant énormément évolué au bénéfice des lois spécifiques de 75 à 2005, les personnes en situation de handicap, fort heureusement, aujourd'hui, elles sont de plus en plus intégrées dans le tissu social, économique, professionnel, associatif, français, et en milieu protégé. Ces personnes-là, c'est beaucoup plus complexe pour les fédérations d'arriver à les joindre, les rejoindre, leur faire connaître les possibilités de pratiques sportives et le bénéfice à pratiquer une activité sportive encadrée, adaptée. On propose donc un dispositif La Relève, pour les personnes ayant un projet compétitif. Le projet: il s'agit de réunir sur une journée complète des personnes ayant un projet compétitif, qui ne sont pas encore dans les filets des fédérations paralympiques, sans vouloir en faire des proies, et puis des fédérations paralympiques qui ont une offre construite, structurée, à proposer. Et on crée la rencontre entre cette demande et cette offre. Et le matin, on met en place une batterie de tests, de tests physiques tout à fait généralistes. L'objectif étant plutôt de voir évoluer les personnes dans des configurations motrices différentes durant deux heures. Et sous l'œil des experts des différentes fédérations, pouvant se rendre compte des principales capacités motrices démontrées des personnes, leur type de handicap, leur morphologie particulière, ce qui leur donne une idée de la compatibilité des personne et l'activité physique des personnes, la compatibilité de l'activité et la personne au niveau international. Et l'après-midi, des entretiens où les fédérations peuvent exposer leurs projets et dire aux personnes: toi, tu devrais utiliser cette pratique car finalement, tu verrais que tu as un avenir insoupçonné sur le plan de la compétition dans le sport que je te présente. A l'issue de ça, les personnes se voient proposées un menu d'activités à découvrir avec une compatibilité avec leur lieu de vie. Après, elles font leur chemin et montrent, ou pas, leur talent. En tout cas, on leur a fait gagner du temps dans le choix d'une activité adaptée à leur handicap et à leur envie de performer.

- Eric Wasylyk : c'est aussi une détection possible pour les équipes de France?

- Jean Minier: oui, alors c'est un processus qui s'inscrit dans la dynamique d'accès à la pratique compétitive, mais à la marge. Et vous allez voir que la seule édition qu'on a pu mettre en place physiquement, c'est 2019 car on en a annulé deux, 2020 et 2021. Nous avons eu 600 personnes sur notre plateforme, avec certaines de plus de 60 ans. Les représentations des jeux de paralympiques sont biaisées: on voit que certaines personnes pensent qu'il faut s'inscrire pour participer. C'est dire le défi que nous avons à organiser des jeux paralympiques dans trois ans car il y a encore des représentations totalement fausses des jeux paralympiques dans notre société. Nous avons accueilli des personnes, pas plus de 30 par plateau, pour faire une rencontre qualitative et non quantitative et consacrer du temps, de l'attention, aux personnes qui allaient venir. Issus des 160 personnes, un an et demi après la dernière édition, la seule édition, il y a 16 personnes, 10%, qui sont dans les collectifs relevants des fédérations, dont une qui va participer aux jeux de Tokyo, avec des chances de médailles. Une autre, qui aurait pu participer, mais elle n'a pas 18 ans, elle ne pourra être inscrite. Et Beijing 2022, une possibilité qu'un athlète participe alors qu'il n'était pas fléché sur les épreuves d'hiver, il avait une expérience de gymnaste de haut niveau accidenté. Paris 2024, sur les 16, il y en aura 5 ou 6 avec une chance vraie de gagner les jeux. C'est un vrai succès. Pas tant qu'on s'en enorgueillit, mais ça dit le manque de dispositifs pour faire gagner du temps aux personnes dans le choix d'une activité adaptée à leur projet et situation de handicap.

- Eric Wasylyk : Jean, pour finir, tu penses que ce dispositif de la Relève pour détecter 10% de sportifs qui ont être représentants dans l'équipe de France, c'est un dispositif, au vu des nouvelles installations de 10000 m2 de gymnase qu'on aura, ils peuvent être accueillis au sein de l'université ou on pourra le développer à l'interne, en s'inspirant de ce qui est fait au niveau national?

- Jean Minier : les deux, on est ravi de vous accompagner sur cette réflexion-là. C'est un dispositif qui n'est pas en capacité de trouver un débouché sur chaque territoire car il n'y a pas suffisamment de personnes concernées. Pour ce qui concerne, je parle vraiment de l'accès à la compétition, c'est quand même d'abord... Il n'y a pas tant que ça de personnes en situation de handicap aujourd'hui qui veulent faire de la compétition, on le sait, même dans le monde ordinaire, la compétition, ce n'est pas la première... Ce n'est pas la première des motivations des personnes pour faire de l'activité physique. Dans le monde du handicap, encore moins. Ensuite, les fédérations n'ont pas une capacité n'ont plus à se rendre disponible sur tout le territoire français car ce sont des experts nationaux ayant un œil aguerri sur les qualités spécifiques pour performer. Ils n'ont pas la capacité de se déployer sur tout le territoire français. C'est un dispositif qui ne peut se déployer que sur quelques étapes en France chaque année. Par contre, on peut imaginer un déploiement, y compris sur votre université, d'un dispositif un peu déployé de la Relève pour qu'on puisse faire à la fois des tests physiques pour orienter les personnes vers une activité physique qui leur convient, pas forcément compétitive, possiblement proche de chez elles, avec des fédérations à proximité pour orienter vers les clubs de destination. Et à la marge, dans ce cadre-là, on pourrait repérer quelques talents qu'on inviterait sur une étape ultérieure de détection en vue de la compétition. Bien sûr, en tout cas l'équipement sportif que vous avez est adapté pour proposer quelque chose, vu votre population, aurait vocation à embrasser plus large que le seul périmètre compétitif.

- Eric Wasylyk : On va repartir sur la proximité et profiter de la présence d'Alain. L'université Paris-Saclay, c'est 1000 étudiants en situation de handicap. Et peut-être parler du développement, de l'activité avec Alain.

- Alain Schmid :

Je suis vice-président du comité handisport Yvelines. Au niveau du département des Yvelines, on a pour objectif de développer le handisport en lien avec le département, les centres de rééducation et les différents sportifs. C'est une implémentation sur le territoire, bien qu'au niveau des activités, on partage beaucoup au niveau de la région Ile-de-France. Nous avons des pratiquants d'autres départements, tout est ouvert au niveau du comité handisport. Le comité départemental regroupe une vingtaine d'associations et de sports. Donc on a le tennis, du handbike, de la voile, du basket, du karting, donc un certain nombre de pratiques sportives. Et on intervient aussi beaucoup sur l'accessibilité des installations. Donc, on est en lien avec le comité du conseil départemental, avec les mairies et on est régulièrement consulté lorsqu'il y a un nouveau projet, un nouveau bâtiment, un nouveau gymnase pour faire en sorte que ça soit le plus accessible possible. Là, actuellement, depuis déjà quelques années, on échange pas mal avec le vélodrome de Saint Quentin en Yvelines et leur base de loisirs, qui est un gros pôle d'activités à proximité de Saint Quentin en Yvelines, accueillant d'ailleurs pour les prochains jeux paralympiques, pour tout ce qui tourne autour du vélo, voire du handbike au niveau des handis. Cette base de loisirs, elle permet de proposer de la voile, il y a une grosse et un grande étendue d'eau avec une école de voile refaite il y a cinq, six ans, sur laquelle on a été consultée, complètement accessible, au niveau des vestiaires, de l'accueil, de la restauration, des parkings, voire même de pontons pour facilement accéder aux bateaux. Grâce à cela, on a pu pousser et développer, continuer à développer la voile avec un club handi-accueillant, le CVSQ, le club de voile de Saint Quentin en Yvelines, une grosse base de mini J, des bâteaux utilisés au niveau handi et valide, une des plus grosses bases de région parisienne pour pratiquer la voile. En parallèle, on a échangé avec l'école de voile qui a acquis des paddles et on a étudié la possibilité de monter sur les paddles en tant qu'handi, ce sont des paddles sur lesquels on peut mettre des sièges baquets, attachés avec des sangles, ce qui permet de faire des journées handisport avec voile et paddle. On pagaie assis dans les sièges sur les paddle et on peut traverser la base de loisirs suffisamment facilement. Voilà un exemple de développement au niveau local, en lien toujours avec les clubs. On est beaucoup sur l'aspect, ce travail avec les clubs valides pour amener des sections handi. Tout d'abord, sensibiliser, motiver les clubs valides, qui vont regarder au niveau installation, équipement, adaptation. On va éventuellement aider au niveau des adaptations si besoin, pour pouvoir accueillir des handis. Ensuite, on va monter des journées, des journées découvertes dans tel ou tel sport, suivant les clubs qui vont être handi-accueillants. Ça va permettre d'avoir une personne qui démarre, une deuxième et ainsi de suite, ce qui permet de développer comme ça l'activité. Pour ce faire, pour faciliter les développements au sein des clubs valides, on a, en fait, un local qui nous a été prêté pour la communauté d'agglomération de Saint Quentin et qui nous permet d'accueillir des handis récemment accidentés, voulant découvrir des sports, qui nous permet d'avoir suffisamment de places pour avoir des équipements, des matériels: des fauteuils pour du basket, du tennis, des bobs pour le ski. Donc différents matériels qu'on pourra prêter aux clubs, aux personnes, pour se lancer dans une activité. Voilà un peu ce qui se fait au niveau local, territorial, au niveau des Yvelines, sachant que ces activités sont partagées avec les autres départements qui vont être motivés dans tel ou tel domaine.

Je ne sais pas s'il y a des questions sur le comité handisport, je peux répondre. Sinon, je peux passer à l'activité au niveau EDF. L'activité de recherche...

- Eric Wazylyk : est-ce que les activités de pleine nature que tu présentais sont des activités facilement accessibles au public handi?

- Alain Schmid : le but, c'est qu'on fait en sorte que ce soit le plus accessible possible, au niveau des installations, au niveau des clubs, Donc chaque fois on regarde pour prévoir les adaptations. Si je reviens sur Saint-Quentin, il y a une dizaine d'années, l'école de voile n'était pas très accessible. C'étaient plutôt des handi très mobiles qui pouvaient y accéder. Et le fait de démarrer quelques journées voile, on a pu échanger avec le club, et rendre accessible les vestiaires, ensuite ils ont mis en place un ponton accessible, pour amener les bateaux. Et cela a été d'autant plus accessible pour des personnes avec des handicaps plus importants. Après c'est suivant les handicaps. Il y a pas mal de possibilité. Par exemple en tennis, on a un club qui a une pratique handi, et au fur et à mesure, ils ont fait en sorte de rendre accessible les toilettes, au début un terrain accessible, puis deux, trois, quatre. Et aujourd'hui, tous les terrains sont accessibles. Le fait d'aller sur les différents sites, et on a aussi un membre du comité qui fait partie de la mairie, donc ça permet de sensibiliser tout le monde. Donc c'est un point important, c'est qu'il y a une grosse activité de sensibilisation en lien avec le conseil départemental dans les lycées, les écoles, les entreprises pour montrer qu'on peut facilement allier les activités valides et handi, le faire ensemble, moyennant quelques adaptations des équipements et du matériel.

- Eric Wazylyk : en parlant de cette pratique ouverte, ce n'est pas qu'à l'aspect compétitif, mais à la pratique du plus grand nombre. est-ce que tu peux nous parler de cet aspect de recherche tu as chez EDF, et du simulateur de fauteuil roulant dans le cadre du rôle conseil avec les municipalités. Et ton deuxième projet de trottinette électrique ?

- Alain Schmid : au niveau du comité handisport, nous sommes intervenus pour échanger aves les mairies, les architectes sur l'accessibilité des installations et des bâtiments. On passait du temps à convaincre, de montrer ce qui pouvait être fait, pour agrandir un passage, mettre un plan incliné, des choses comme ça. Et en parallèle, je travaille sur des systèmes de réalité virtuelle pour simuler des chantiers et former les intervenants sur les installations. De là, est venue l'idée de dire: pourquoi pas réutiliser certaines technologies de réalité virtuelle pour simuler la circulation d'un fauteuil roulant dans des bâtiments pour travailler sur l'accessibilité des bâtiments. On a monté un projet avec l'université de Versailles, ce projet qui s'appelle Virtual fauteuil, qui est aujourd'hui une application qui existe, avec le simulateur mise en place au sein de l'université de Versailles. Et l'objectif c'est de charger les modèles CAO des projets d'installation, d'évolution d'installation. Donc on va les charger dans l'application. Et comme dans un jeu vidéo, on va déplacer des fauteuils roulants, électriques, manuels ou des scooters, on va les déplacer avec la gestion de collision, avec la gestion des pentes et autres. On va pouvoir aussi charger sur ces fauteuils les normes d'accessibilité, les dimensions à respecter, ce qui va montrer ce qu'il faut faire évoluer sur ces projets de bâtiment, pour le faire en amont, ce qui va coûter beaucoup moins cher, car ça va quasiment être intégré dans le projet, que de le faire après coup. Car mettre en accessibilité des bâtiments déjà réalisés, il faut casser en partie certaines choses pour les refaire. Alors que là, on fait en amont, voire même, on peut rendre transparent l'accessibilité des bâtiments. Quand on rend accessible des bâtiments, ça va être beaucoup plus pratique non seulement pour les personnes PMR, mais pour tout le monde. On va avoir des surfaces de circulation plus grandes, des personnes avec du matériel, des chariots, des valises, des éléments à transporter, vont également passer plus facilement. Généralement, tout ce qui est accessible PMR rend bien service à tout le monde ce simulateur existe. Le principe, c'est qu'on peut soit l'utiliser sur un ordinateur avec une souris ou un joystick pour se. Déplacer dans les bâtiments. Mais on a aussi une plateforme permettant de positionner le fauteuil dessus, et de faire des sensibilisations au handicap dans le système. On a travaillé sur des centres de formation, on a travaillé sur, par exemple avec la ville de Reims, sur tout un quartier autour du métro et du tramway et de la partie parvis de la cathédrale de Reims. C'est le CRM qui a travaillé avec la RATP. Et on a travaillé aussi sur des centres de formation d'EDF. Donc voilà pour Virtual fauteuil.

- Eric Wasylyk : Ce serait éventuellement l'occasion par les centres de proximité, et l'organisation prévue de l'accueil d'un championnat national de présenter ce logiciel. Je vois que Michel-Ange Amorim est présent et écoute d'une oreille attentive. Pour le plus grand nombre, tu as un deuxième projet, la trottinette électrique?

- Alain Schmid : Au sein des activités d'EDF, nous avons différents sujets d'étude. En réutilisant les capacités et les compétences de collègues ingénieurs EDF, on a différents sujets sortis pour proposer des aides, des adaptations au service des personnes handicapées. Et en particulier, on constate un gros besoin au niveau de la mobilité électrique. Et un moyen qui se développe très rapidement, ce sont les trottinettes électriques. Pourquoi les personnes en fauteuil roulant ne feraient pas non plus de la trottinette électrique. Donc il y a une étude menée pour regarder ce qui pourrait être fait pour les adapter. Aujourd'hui, on a un prototype de cela pour accrocher la palette avant du fauteuil manuel, on va faire une roue arrière. On se met sur la palette du fauteuil, et là, on va voir une petite semelle qu'on met à l'avant. Elle a été étudiée pour être la plus simple possible et pouvoir facilement s'adapter sur la trottinette et le fauteuil. On a un modèle CAO, elle a été modélisée sous multi open source, qui peut être facilement partagée et diffusée. Il y a ce modèle qui peut évoluer, et elle va pouvoir être imprimée en 3D, et on va avoir cet élément sur la trottinette et qui va pouvoir accrocher le fauteuil. Et la personne en fauteuil roulant va pouvoir s'attacher sur cette trottinette et circuler avec la trottinette électrique pour se déplacer. On va regarder pour continuer à faire évoluer le prototype. Aujourd'hui, on a 3, 4 fauteuils équipés. Moi-même je l'utilise. C'est un système assez léger. On est en train de voir les moyens de diffuser ce système qui... C'est le coût de l'impression 3D. En nylon ou en matériau plastique suffisamment dur, mais pas trop non plus. Donc il peut-être facilement imprimé. Pour une centaine d'euros à ajouter au prix d'une trottinette.

- Eric Wazylyk : on parlait de pratique compétitive, un lien avec une team EDF que vous accompagnez dans le cadre de la compétition.

- Alain Schmid : L'entreprise a toujours eu cette volonté de faire pas mal de choses au service handicap. Donc Il y a ces études de R&D, il y a aussi des formations, EDF propose des aides de financement pour des formations pour des Personnes handicapées. Et il y a une grosse aide avec la fédé handisport, dont EDF est partenaire, en plier pour les jeux paralympiques. Et il y a une team de sportifs de haut niveau qui ont un temps de travail aménagé. Ce qui va leur permettre d'avoir du temps pour s'entraîner dans leur pratique sportive pour le sport de haut niveau et pour se préparer pour les jeux paralympiques. Donc il y a une dizaine de sportifs de haut niveau qui sont aidés par EDF. Donc qui peuvent être, qui sont d'ailleurs souvent employés à EDF. Donc à temps partiel, et avec ces aides pour le sport.

- Eric Wazylyk : dans la lignée de ces clubs handiaccueillant et du sport partagé, Marielle peux-tu parler du projet spécifique tu mènes au sein de l'université d'Evry.

- Marielle Suchet : je suis chargée de mission campus durable à l’université d’Évry. On avait organisé, avec le pôle handicap des journées du handicap juste avant le confinement 2020, le 3 mars. Et on avait lancé un projet de participation sur un raid handisport organisé par le comité handisport de Savoie. L'objectif, c'était d'essayer de fédérer un public et de le sensibiliser à la notion de handicap, et de participer à un voyage, un stage qui ne sera pas du haut niveau, qui pouvait être accessible à tous, mais qui méritait quelques séances d'entraînement et de mobilisation. Le raid organisé, il y a une épreuve en hiver et une en été. On souhaitait participer sur une épreuve d'été avec une épreuve de fauteuil tout terrain, du rafting, tu tir à l'arc, du cyclisme, et éventuellement des activités annexes. L'équipe est constituée de quatre personnes dont une femme. Il y a trois personnes en situation de handicap et une personne valide qu'on appelle le sherpa. Et dans les trois types de handicaps, c'était préconisé d'avoir une personne en fauteuil manuel, mais ce n'était pas une obligation. Mais c'était la cohésion autour d'une équipe avec des types de handicaps un peu différents. Ce qui me semblait intéressant, c'était de sortir un peu des murs et du cadre habituel où on parle souvent du handisport plutôt pour les haut niveau. Et dans une région comme la nôtre, j'étais intéressée par les propos d'Alain Schmid sur l'accessibilité des sports de plein air, dans un environnement comme Evry, c'est vraiment aussi d'aller un peu plus loin, et de découvrir un environnement Haut Savoyard et tout ce qui peut-être autour de ça. Malheureusement, le projet n'a pas pu avoir lieu en 2020 ou 2021. Mais on espère bien reproposer ce projet en 2022 et y participer.

- Eric : Je ne sais pas si tu avais d'autres éléments à évoquer sur ce projet ? Un des partenaires aussi, c'est est-ce que justement au sein de l'université, je sais que tu es en partenariat avec le STAPS, est-ce qu'un public étudiant peut être amené à être un interlocuteur privilégié pour t'aider et t'accompagner dans ces projets?

- Marielle Suchet : Effectivement il y a une filière à l'université d'Evry, avec qui on essaie de mener des projets autour du handisport, et oui, ça aura été un public un peu particulier, mais pas exclusif. Mais je pense qu'il y aura une connexion forte avec les étudiants destinés à intervenir dans les métiers de l'activité physique adaptée ou du handisport. Donc, on aura un lien privilégié avec les L 2 et L3, et éventuellement sur le master aussi. Et évidemment, soit créer deux équipes ou plusieurs équipes, en tout cas pouvoir aussi s'associer à tout ce qui est fait sur Paris-Saclay.

Ce serait intéressant d'avoir une équipe Paris-Saclay voire plusieurs équipes Paris-Saclay. C'est le fait de fédérer autour du handisport, pour moi, c'est quelque chose qui doit faire partie des grands projets. Et d'avoir cette ouverture sur des espaces, des grands espaces, parce que l'activité en pleine nature est forcément génératrice de fortes émotions. Et ça devrait pouvoir contribuer à donner vraiment une belle image et une belle solidarité. Après, sur l'entraînement pour les activités, ce n'est pas forcément évident d'avoir le matériel. Mais on a la chance d'avoir les comités handi des Yvelines et de l'Essonne pour nous aider dans ces préparations, et le lien avec les clubs handisport.

- Eric : Charlotte, peux-tu parler des différentes pratiques inclusives ?

- Charlotte Duthu : merci de me donner la parole. Je suis enseignante en tant partagé dans l'établissement, le lycée Toulouse Lautrec qui accueille des élèves en situation de handicap moteur et des élèves valides. Dans cette structure, on développe beaucoup la pratique inclusive et notamment la pratique du volley-fauteuil. L'idée, c'est de faire en sorte que les pratiques qui sont développées au sein de mon enseignement, de cet établissement scolaire, soient transférées à l'université car, comme l'a dit Eric, au début de son intervention, je suis également responsable de la licence 2 APA-S cette année. J'ai comme étudiant des futurs intervenants dans la filière activité physique adaptée.

Les étudiants qui sont en filière APA-S, sont amenés à intervenir dans différents secteurs, sanitaire, médico-social ou secteur social. Donc on est amené à travailler beaucoup, en pratique et en théorie, sur le handicap, le handicap simulé. Les mettre en situation, et leur permettre de pouvoir intervenir auprès de ces différents publics. Quand je parle de handicap simulé, il y a des activités enseignées qui permettent de faire en sorte que l'étudiant puisse se retrouver dans ces situations. On a parlé un peu des équipements sportifs, mais on a beaucoup de matériel favorisant la mise en situation de handicap moteur, mais également visuel ou auditif. On met également en place des activités physiques adaptées pour qu'ils puissent mettre en place des programmes en cohérence avec les besoins spécifiques des publics. Et je pense à différents types d'enseignements proposés dans la filière, qui permettent de simuler le vieillissement, pour reproduire la perte de masse musculaire liée à l'âge. Il y a des équipements de gilets lestés, de sur chaussures, de poids au niveau des poignets, des chevilles, d'un collier au niveau des cervicales. Des équipements pour créer des raideurs articulaires. Il y a des équipements permettant de reproduire la perte visuelle, comme des lunettes qui simulent différents types de pathologies. Ou des équipements permettant de reproduire la perte auditive, avec des casques pour simuler des modifications de l'écoute ou de l'attention. Il y a différents types de masters proposés également. Notamment le master sur le vieillissement et le handicap. Et d'autres types de masters permettant de se perfectionner sur les compétences à développer dans le domaine du handicap, mais pas seulement. Un master sur le handicap neurologique également.

Voilà pour répondre sur la formation des étudiants pour qu'ils puissent mettre en place au mieux leurs compétences sur le terrain après.

- Eric : peux-tu nous parler de ton rôle au niveau de la mission handicap d'un point de vue pédagogique par rapport aux étudiants ?

- Charlotte Duthu : Le rôle de la mission handicap, c'est de permettre aux étudiants en situation de handicap qui décideraient de poursuivre leurs études à la faculté, de mettre en place les adaptations nécessaires. Elles sont liées aux évaluations, aux examens, mais également aux adaptations à mettre en place au niveau des différents types d'activité physique et sportive. Et aujourd'hui, les difficultés le plus important à la faculté de Paris-Saclay, c'est peut-être tous les troubles des apprentissages, dyslexie ou dyspraxie. Ce sont des troubles que certains étudiants peuvent avoir et niveau adaptation il n'y a pas de problème. Maintenant, des étudiants qui souhaiteraient poursuivre dans la filière en fauteuil manuel ou électrique, poursuivre en filière STAPS, pas forcément éducation motricité mais la filière management ou activité physique adaptée, ça nécessite forcément des adaptations au niveau des pratiques. Et ce n'est pas toujours simple. D'un point de vue de l'accessibilité, on en parlait juste avant, mais on peut... Il y a un retour d'un étudiant, un ancien élève, qui est intervenu à la faculté, et qui a eu des difficultés, les trottoirs sont relativement étroits. Dans les retours que j'ai eus, les recommandations, c'était d'élargir les trottoirs. Les rampes n'étaient pas forcément mises en évidence dans certains bâtiment. Donc des retours qui nous permettent d'avancer pour rendre les lieux plus accessibles.

- Eric : Pour conclure, certains cours sont menés pour pouvoir accueillir pour le plus grand nombre, des activités sportives comme c'est organisé, avec le portail sport du suaps, et des cours menés en lien avec la filière APA-S, avec des pictogramme spécifiques par exemple. Et comme le disait Sylvie Retailleau, la présidente de l'université ce matin, l'intérêt du sport, compétitif ou non, avec le focus sur les JO de Tokyo, les athlètes olympiques qui était dans une seule équipe de France réunie. C'est un peu l'intérêt pour les sportifs valides et handi. Par rapport aux projets inclusifs présentés par les différents intervenants.

Clément Favey : j'ai une question dans le cadre des JO paralympiques, pas forcément directement centrés autour de Paris-Saclay. Ma question est un peu technique, dans le sens où aujourd'hui, selon le sport, on va créer un certain nombre de catégories dépendant des handicaps des participants.

Je sais qu'il y avait régulièrement des conversations sur quel handicap va pouvoir concourir avec quel autre handicap. Et donc est-ce que vous avez une opinion, est-ce que c'est un sujet de discussion récurrent. Je sais que c'est une question délicate, comment classifier les différents concurrents participant selon le niveau de capacité de chacun.

- Éric : effectivement, souvent, outre les problèmes d'accessibilité, il est plus facile par rapport au cahier des charges pour centre d'accueil pour les Jeux olympiques d'accueillir des activités para que des activités olympiques. C'est pour ça qu'on a décidé de se positionner sur quatre activités paralympiques, avec un cahier des charges défini par le comité.

- Jean Minier : Les catégories, ça n'est ni plus ni moins que les catégories poids de corps du judo appliquées au monde du handicap. Ce n'est pas une invention du monde du handicap. L'idée étant d'essayer de faire en sorte que les personnes ne soient pas victimes d'une inégalité dont ils ne sont pas responsables.

Moi qui suis depuis longtemps dans ce mouvement, fin des années 80, quand je suis arrivé dans ce mouvement, les athlètes étaient catégorisés en fonction de leur handicap et donc, les catégories étaient toutes les mêmes d'un sport à l'autre. Vous étiez tétraplégique, catégorie 1A, et vous pouviez concourir en tennis de table, en athlétisme, natation, tir à l'arc dans cette catégorie-là.

Et progressivement l'évolution a été vers une rationalisation de cette répartition des sportifs pour tenir compte de la singularité du geste sportif. Aujourd'hui, les catégories sont totalement différentes, sauf pour les déficients visuels. Car elles tiennent compte du geste sportif. Et quand je parle des déficients visuels, ça va aussi évoluer, car le comité souhaite que les déficients visuels soient de plus en plus catégorisés dans des classifications qui tiennent compte aussi de l'impact de leur type de déficience visuelle. On peut avoir une déficience visuelle sur l'acuité visuelle ou le champ visuel, ce qui n'a pas la même résultante sur les capacités sportives. Donc les choses ont beaucoup évolué avec maintenant une classification qui se fait à la fois par le corps médical et par des techniciens, qui doivent ensemble trouver une harmonie de décision. C'est un sujet sans fin. Qui est vraiment constitutif de la compétition paralympique, sans laquelle il n'y a pas de compétition possible. Qui est à la fois constamment critiqué par les sportifs, car ils ont l'impression que ceux qui s'opposent à eux ont plus de capacité qu'eux, car on est dans un spectre assez large. Mais avec des systèmes très différents. Il y a des coefficient, tout le monde est mélangé, en judo, tout le monde est mélangé, en tennis aussi, c'est le fauteuil qui fait office de juge de paix et la position dans le fauteuil. Donc énormément de différentes approches, mais globalement les sportifs acceptent ce système, car ils ont compris tous que sans ce système il n'y avait pas de compétition possible. Et donc c'est un arbitre de plus. Il y a un arbitre pendant la compétition, mais avant, il y a le classificateur qui donne aussi un jugement humain, qui peut se tromper. Mais sans lequel, sans la décision de cet arbitre il n'y a pas de compétition possible. Il faut considérer que ces choses sont en constante évolution, elles sont critiquables, mettent de la complexité dans le système, mais elles sont constitutive des jeux paralympiques et il faut les défendre.

- Clément Favey : merci de la réponse. J'apprends qu'il y a une thèse en cours sur ce sujet, donc j'imagine qu'il y a beaucoup de choses à dire.

J'en profite pour poser une deuxième question, vous qui êtes impliqués de près ou de loin à la participation et à l'organisation de ces JO paralympiques, est-ce que selon vous il pourrait être intéressant de créer une catégorie à part handicap et technologie.

Aujourd'hui, et notamment à travers cette conférence, on se rend compte qu'il y a beaucoup d'innovations technologiques et handicap qui permettent des choses qui ne sont pas forcément triviales, y compris pour les personnes valides. Est-ce qu'il ne serait pas intéressant de créer une compétition uniquement basée sur les technologies d'aide au handicap, avec à la fois la compétition sportive et technologique dans le développement pour les systèmes pour le handicap.

- Jean Minier : avant que Alain intervienne, deux éléments de réponse, le premier c'est qu'on a beau tous s'asseoir dans un fauteuil et penser qu'on est à partir de là à égalité, il y en a un qui se lève à la fin, un qui s'est levé trois heures plus tôt pour faire des soins, un qui va utiliser son épaule et fatiguer car il fait des transferts en permanence. Donc il faut faire attention. A l'idée selon laquelle la technologie permet de gommer la question de la situation du handicap. L'une des preuves un peu extrême de ça, ce sont les prothèses. Les prothèses de course, on a vu à un moment Oscar Pistorius, qui est encore en prison, a fait les jeux de Londres et après il a été disqualifié de toute compétition parce qu'on estimait qu'en fait on comparait l'incomparable. Et de la même manière aujourd'hui, Marcus Remme\* aurait pu être trois fois champion olympique, mais il fait 11,40 au 100 mètres et fait 8 mètres en longueur, donc en gros il fait de la perche, plus de la longueur. Cette question technologique est intéressante, mais je suis pour que la technologie soit débridée si possible, mais qu'on reste dans quelque chose de relativement cohérent et que ce ne soit pas la technologie avant tout. On est dans une activité sportive.

- Alain Schmid : Je suis tout à fait ce que dit Jean Minier. C'est-à-dire que l'objectif des technologies c'est de pouvoir compenser au mieux le handicap. Donc de permettre à la personne handicapée d'aller le plus loin possible. Mais il ne faut pas tout baser sur la technologie. Il y a des très rares cas, exceptionnels, pour lesquels on va dire que la technologie permet d'aller plus loin. Mais dans la très grande majorité des cas, on essaie surtout de compenser le handicap, de rendre le sport plus confortable. Un des exemples que je connais bien, car je fais du ski, et on a un des meilleurs fabriquant de système de ski en France, les entreprises Tessier, qui font un très bon matériel. Donc ils ont un modèle de matériel qui sert pour la très haute compétition. Et pour les coupes du monde, les Jeux olympiques. Mais la grande majorité du matériel, c'est surtout pour une pratique du ski la plus confortable possible pour tout le monde. Pour les personnes handicapées qui vont aller en station et ils ont beaucoup travaillé dessus. Ce qui permet... Je faisais du ski avant mon accident, et grâce à ce matériel de ski, j'ai retrouvé des sensations assez proches de ce que j'avais avant. L'objectif c'est d'essayer de compenser au mieux le handicap, mais pas forcément d'aller plus loin derrière.

Donc je suis tout à fait d'accord avec Jean Minier.

- Alain Schmid : J'avais juste une autre question à laquelle je n'ai pas pu répondre. Quand on parlait de la fixation pour la trottinette, une personne demandait s'il y avait un lien avec l'entreprise Omni. Nous avons des échanges avec l'entreprise Omni qui propose un système plus conséquent. Et pour peut-être à terme proposer deux systèmes, un plus léger et un plus confortable, suivant les handicaps.

Donc on a échangé et le but c'est de faire avancer les adaptations pour les trottinettes.